



>> édito >> actualité

Éric Maisons, Président du Comité d'orientation développement agricole et rural, agronomie et expérimentation de la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir.

Le groupe Dephy Grandes Cultures Eure-et-Loir

La force d'appartenir à un groupe.

Nos groupes de développement comptent plus de 800 adhérents avec pour objectifs de trouver les meilleures solutions afin d'optimiser la rentabilité de nos exploitations.

Pour appuyer mes propos je vous livre deux chiffres : Récolte 2017 pour le blé tendre, plus 3,2 q/ha pour les groupes de développement. Le rendement moyen pour l'Eure et Loir est de 79 q/ha contre 82,2 q/ha (enquête rendements auprès des adhérents sur 318 parcelles). Moins 60 euros/ha de charges opérationnelles (moyenne issue de nos groupes marges brutes).

Pour mémoire le coût d'adhésion à un groupe de développement est d'environ 3,5 euros/ha !

Ces résultats sont la récolte de nos échanges lors des tours de plaine, les réunions techniques, les conseils ponctuels, les avertissements « fongis flash », les brochures de résultats des essais et notre guide annuel le « Carré Cultures ». L'accompagnement dans notre métier par l'ensemble des conseillers de notre Chambre d'agriculture et leur haute compétence sont essentiels pour la rentabilité de nos exploitations dans un contexte économique incertain et réglementaire de plus en plus contraignant.

Pour ceux qui ne bénéficient pas encore de cet appui précieux, et en accord avec les Présidents des groupes de développement, je vous invite à découvrir nos activités lors d'un tour de plaine et à en parler autour de vous.

A très bientôt !



Pour répondre au plan Ecophyto et à la problématique des nitrates, l'idée de tester en exploitations des techniques réductrices d'intrants s'est naturellement imposée à la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir. L'objectif, à travers le réseau Dephy, est de repérer les pratiques agronomiques durables, accompagner les exploitants et diffuser les références acquises.

Douze agriculteurs se sont portés volontaires pour diminuer l'utilisation des produits phytosanitaires. Ils appartiennent tous à des groupes de développement et les exploitations sont représentatives du département : types de sols, conduites culturales, surfaces, rotations... facilitant ainsi la valorisation et la diffusion des résultats.

Projet collectif du groupe

Après un travail sur les questions et les problématiques en lien avec la réduction des produits phytosanitaires, le groupe a dégagé des thématiques de travail :

1. Quels leviers agronomiques introduire dans son système sans diminuer sa rentabilité économique ?
2. Diminuer l'impact des produits phytosanitaires sur l'environnement : savoir reconnaître et préserver les auxiliaires des parcelles.

3. Comment réduire son exposition aux produits phytosanitaires sans trop augmenter son temps de travail ?

Projets individuels des agriculteurs

Chaque exploitant a ses objectifs personnels de réduction des produits phytosanitaires, basés sur le calcul de l'IFT.

Pour répondre à leurs objectifs, les agriculteurs intègrent des leviers agronomiques sur leur exploitation, comme par exemple : le colza associé, l'allongement de la rotation, le désherbage mécanique, le mélange de variétés, le travail du sol, le décalage des dates de semis...

Ces systèmes de culture visent à préserver la qualité et la viabilité économique des exploitations.

Contact :

Aude PONTONNIER - Tél. 02.37.24.45.44
a.pontonnier@eure-et-loir.chambagri.fr

>> sommaire

Des aides à l'investissement	2
Mes parcelles : votre futur outil	3
Formations pour vos salariés	3
Les expérimentations de la chambre	4

● Indice du fermage 2017/2018

L'arrêté ministériel du 30 septembre dernier fixe l'indice national du fermage à 106,28 soit une diminution par rapport à l'année dernière de - 3,02 %. Le prix du blé-fermage (uniquement pour le département de l'Eure-et-Loir) sera alors de 21,90 €/quintal. Vous pouvez vous procurer l'ensemble des arrêtés concernant le statut du fermage en ligne : <http://www.eure-et-loir.chambagri.fr/foncier/bail-rural-statut-du-fermage.html>

Contact : Martine RIOU
Tél. 02.37.24.45.31

● Gérez votre fertilisation azotée avec le conseil Nitrates Moins

La Chambre d'agriculture réalise chaque année un conseil sur plus de 4 700 parcelles, toutes cultures confondues. Validé par la mise en place d'essais, ce conseil établi à partir de votre prélèvement de reliquat vous permet d'atteindre l'objectif de rendement et les normes de commercialisation. Rendez-vous du 16 au 18 janvier avec un ramassage dans votre commune. Des ramassages complémentaires auront lieu les 19, 22 et 23 janvier à Vernouillet, Chartres, Miermaigne, Châteaudun et Cormainville.

Contact : Marion Bouviala - Tél. 02.37.24.45.61
m.bouviala@eure-et-loir.chambagri.fr

● Formation Maître d'apprentissage

Vous avez un apprenti en première année dans votre entreprise. La Chambre d'agriculture vous propose deux journées à Chartres les 7 et 14 décembre pour faire un point complet sur les conditions d'accueil de ce jeune. Réglementation, management, communication, la relation avec le CFA, etc. seront abordés. De plus si vous répondez aux conditions, le Conseil régional attribue une prime de 500 euros.

Contact : Nathalie Boulay - Tél. 02.37.24.45.37
n.boulay@eure-et-loir.chambagri.fr

Des aides à l'investissement pour vos projets !

INFO CHAMBRES D'AGRICULTURE CENTRE-VAL DE LOIRE **NOUVEAU**

Agriculteurs CUMA

Financez vos investissements visant à réduire et améliorer l'usage des produits phytosanitaires

Investissements compris entre 4 000 et 15 000 €

40 % de subvention*

Matériel de lutte mécanique contre les adventices

Equipements sur le site d'exploitation

Matériels permettant la destruction des couverts végétaux ou CIPAN

Implantation de haies

UN FINANCEMENT PAR LES AGENCES DE L'EAU EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE ISSU DES FONDS ECOPHYTO

Dépôt des demandes d'aides jusqu'au 8 décembre 2017

*Subvention d'origine de l'Etat (dans le cadre du plan de soutien à la filière agricole) et du Conseil Départemental. L'Etat ne finance pas les dépenses de matériel agricole à 100 % de subvention des fonds d'investissement.

Vos contacts Chambres d'agriculture Centre-Val de Loire

Chambre d'agriculture du Cher	Arnaud BIGOT	02 48 25 54 00
Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir	Maud EVRARD	02 37 24 46 52
Chambre d'agriculture d'Indre	Jocelyne BRASSEUR / Aurélien MONDOL	02 54 61 61 46
Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire	Christine BOUDET	02 47 46 57 37
Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher	Hélène BRASSEUR / Marie ROYARE	02 54 58 20 00
Chambre d'agriculture du Loiret	Marie DOGNEZ / Delphine BRASSEUR	02 38 71 98 64

site internet www.eure-et-loir.chambagri.fr rubrique « gestion et projet d'exploitation ».

Si votre projet est supérieur à 15 000 euros, vous pourrez peut-être répondre aux exigences d'un autre dispositif nommé : le Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles. Il concerne les investissements productifs (exemple : bâtiment d'élevage, matériel de désherbage mécanique, ...), et les investissements non productifs (exemple : implantation d'une haie).

Le dépôt de dossier pour l'année 2018 sera rythmé par deux appels à projet : Le 1^{er} : du 8 janvier au 31 mars, le 2^e : du 1^{er} avril au 10 juillet.

Enfin, si votre projet concerne d'avantage la diversification de votre exploitation, une mesure financée par le Pays et/ou le Conseil départemental et cofinancé par l'Europe peut être sollicitée. Cette mesure permet en effet de financer des projets allant de la transformation à la commercialisation et/ou au développement des produits agricoles destinés à l'alimentation.

Toutes ces mesures possèdent des critères d'éligibilité spécifiques (plafond, plancher, taux d'aide, liste de matériels éligibles...). Si vous avez des questions ou si vous souhaitez nous faire part de vos projets, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact : Maud EVRARD
Tél. 02.37.24.46.52
m.evrard@eure-et-loir.chambagri.fr



Exemple d'aire de lavage/remplissage financée par les Agences de l'Eau.

Vous avez un projet de modernisation, de développement voire même de diversification sur votre exploitation ? Des aides publiques peuvent être mobilisées pour vous aider à investir.

Un nouveau dispositif vient d'être lancé cette année par les Agences de l'Eau. Il vous permet d'être aidé à hauteur de 40% pour des investissements liés à la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires et de leurs impacts sur l'environnement. Pour répondre à cet appel à projet, il faut respecter certains critères notamment : avoir un projet compris entre 4 000€ et 15 000 euros d'investissement, et faisant partie de la liste du matériel éligible définie par l'Agence de l'Eau. Attention, les investissements éligibles sont différents en fonction de l'Agence de l'Eau (Seine-Normandie ou Loire-Bretagne). Si l'enveloppe est limitante, les agriculteurs des groupes reconnus (groupes « 30 000 », DEPHY, PAEC, GIEE, AAC...) seront prioritaires. Concrètement, vous pourrez être aidé pour la mise en place d'une aire de lavage/remplissage, pour l'achat d'un système automatique de coupures de tronçons, de buses anti-dérives, de matériel de lutte mécanique contre les adventices... Le dépôt de dossier est possible jusqu'au 8 décembre 2017.

Le formulaire est disponible sur notre

Mes p@rnelles : votre futur outil !



Et si vous optiez pour Mes p@rnelles pour saisir vos pratiques culturales ?

Vous hésitez encore ?

Nous vous proposons une formation de découverte sans engagement d'une journée et demie les 1^{er} décembre toute la journée et 8 décembre 2017 le matin

C'est le moment idéal : la campagne 2018 commence à peine. Vous pourrez ainsi renseigner votre assolement et saisir les interventions déjà réalisées.

Mes p@rnelles est un outil de gestion efficace. Il combine entre autres, la cartographie de

vos parcelles, la réalisation du plan prévisionnel de fumure (adapté au contexte départemental), la vérification réglementaire, la gestion des stocks, le calcul des marges semi-directes, l'édition de nombreux documents... Sans surcoût, vous pourrez également saisir vos interventions sur Mes p@rnelles d'où vous voulez, que ce soit sur un ordinateur ou sur un smartphone (Android ou iPhone).

N'attendez plus, contactez-nous !



Contact : équipe Mes p@rnelles
Tél. 02.37.24.46.00
mesparcelles@eure-et-loir.chambagri.fr

C'est le moment de parler « formations » avec vos salariés !



La formation professionnelle est un « outil » à votre service pour acquérir des connaissances pratiques, se perfectionner dans son poste, s'ouvrir aux évolutions et progresser dans son métier.

Une agriculture performante nécessite des professionnels compétents et impliqués ! La formation est aussi un élément de motivation pour vos collaborateurs salariés.

La Chambre d'agriculture et l'A.S.A. (Association des salariés agricoles) proposent de nombreuses formations techniques courtes pour les salariés d'exploitation.

Les conditions financières sont optimales pour les entreprises et les salariés : prise en charge des frais de formation (intervenants, fournitures, documents...), de déplacements et de restauration (sous conditions) et indemnisation des salaires.

Contact : Daniel Lazier - Tél. 02.37.24.45.64
d.lazier@eure-et-loir.chambagri.fr

LES PROCHAINES FORMATIONS POUR LES SALARIÉS AGRICOLES :

- « Petits matériels de motoculture » : mercredi 29 novembre 2017.
- « Bucheronnage en sécurité » : mercredi 13 décembre 2017.
- « Devenir secouriste du travail » : 13 et 14 décembre 2017.
- « Pratique des travaux d'atelier » : vendredi 15 décembre 2017.
- « Optimiser la qualité de la pulvérisation » : 7 février 2018.
- « Pratiques des soudures (arc, semi-auto., chalumeau » : 8 et 9 février 2018.
- « Electricité / bâtiments » : 12 et 13 février 2018.
- « Certiphyto / salarié » (DEA grandes cultures) : 19 et 20 février 2018.
- « Agronomie : raisonner les itinéraires techniques » : 3,5 jours. (1^{er} RDV le 21/02/2018).
- « Optimiser les performances du tracteur (conduite éco.) » : 28 février et 28 mars 2018.

● Arrivée de Julie-Anne Laurent au service élevage



Julie-Anne Laurent rejoint l'équipe élevage de la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir. Conseillère en élevage bovin lait et viande, elle

repréprend également la partie Herbes et Fourrages bovins viande. Agée de 26 ans et originaire du Pas-de-Calais, Julie-Anne est titulaire d'un BTS productions animales et d'un CS* lait (Certificat de spécialisation) et à déjà 5 ans d'expérience comme inséminatrice dans l'Orne et en Eure-et-Loir.

Contact : Julie-Anne Laurent
Tél. 06.63.62.00.48
ja.laurent@eure-et-loir.chambagri.fr

● Derniers jours pour s'inscrire au 5^e Forum Semences à Châteauroux (36)

Les Chambres régionale et départementales d'agriculture de la région Centre - Val de Loire et la FNAMS organisent le 28 novembre à Châteauroux le 5^e Forum Semences & Plants. La matinée sera consacrée à la visite de la station de semences de Fertiberry Semences avec la présentation des méthodes de triage. L'après-midi, 17 établissements semenciers proposeront des contrats en semences de céréales, protéagineux, potagères, ...

Inscription : <http://www.centre.chambagri.fr/filieres/semences/inscriptions-forum-semences.html>

Contact : Marion Bouviala
Tél. 02.37.24.45.61
m.bouviala@eure-et-loir.chambagri.fr

● Volailles : Formation Biosécurité

La lutte contre l'influenza aviaire oblige les détenteurs de volailles à mettre en place de nouvelles mesures d'hygiène. La Chambre d'agriculture propose de vous accompagner pour rédiger et activer votre plan biosécurité au travers d'une formation qui aura lieu le 15 décembre 2017 à la Chambre d'agriculture de Miermaigne.

Contact : Isabelle Loquet
Tél. 02.37.53.44.34
i.loquet@eure-et-loir.chambagri.fr

>> En bref

● Faites du lin oléagineux de printemps pour 2018!

Vous cherchez une culture de printemps pour diversifier votre assolement et allonger votre rotation? Le lin oléagineux est fait pour vous!

En plus d'un très bon précédent pour le blé, vous aurez une gestion du désherbage plus aisée grâce à l'introduction d'une nouvelle espèce dans votre rotation.

Pour la récolte 2018, Valorex (principal acheteur du lin eurélien pour l'alimentation du bétail) est à la recherche de nouveaux producteurs, pour la filière Bleu Blanc Cœur.

Via l'association Graine de lin 28, vous pourrez bénéficier d'un suivi technique pour mener au mieux votre culture, du semis jusqu'à la récolte. Lancez-vous, la commande des semences a lieu jusqu'à fin décembre!

Contact: Aude PONTONNIER
Tél. 02.37.24.45.44
a.pontonnier@eure-et-loir.chambagri.fr

● Pratiquer la modulation intra-parcellaire

Pour développer sur son exploitation une agriculture de précision, il convient de choisir les outils de guidage adaptés à son besoin et renforcer ainsi son utilisation des outils d'aide à la décision. La journée du 20 décembre à Chartres fera un point complet sur l'ensemble de ces questions.

Contact: Paul Brillault
Tél. 02.37.24.45.59
p.brillault@eure-et-loir.chambagri.fr

● Réunion technique de la Chambre

Rendez-vous le lundi 11 décembre à la Chambre d'agriculture à Chartres de 14 à 17 heures.

Au programme: actualités techniques colza et céréales, préconisations morte saison, réponses aux questions techniques d'actualités. Retrouvez le programme détaillé sur le site internet de la Chambre d'agriculture.

Contact: Patricia Huet
Tél. 02.37.24.45.55
p.huet@eure-et-loir.chambagri.fr

Quoi de neuf dans les expérimentations de la Chambre d'agriculture?

Les semis des essais variétés se sont terminés mi-novembre. Des interventions herbicides sont encore au programme dans les essais colza. Les comptages sont en cours (pieds levés, biomasse entrée hiver, dénombrement altises, efficacité herbicides..).

800 microparcelles déjà en place !

Outre les classiques essais variétés, plusieurs essais herbicides colza ont été mis en place cette année. L'objectif est de tester et connaître le meilleur positionnement d'un nouvel herbicide à base d'hormone utilisable en post-levée. D'après nos premières observations, les efficacités sont très rapides sur géraniums, capselles et laitillons. Les notations s'enrichiront au cours des prochaines semaines au fur et à mesure des interventions sur un plus large panel d'adventices (moutarde, radis, matricaire, gaillet...). Si les résultats se confirment, l'arrivée de ce produit devrait révolutionner la gestion du désherbage en colza dès la prochaine campagne : positionner une intervention à vue une fois que les adventices seront levées !

Depuis 3 ans, des essais combinant dates de semis et productivité sont implantés pour juger l'adaptabilité et l'itinéraire technique d'un semis décalé d'escourgeon et de blé tendre. Les objectifs sont d'étudier l'effet sur la pression adventices, insectes et maladies tout en préservant le potentiel de rendement.

Une focale particulière est mise en place sur la lutte contre les pucerons d'automne pour trouver des alternatives au Gaucho®. En escour-

geon, sont testées des variétés brassicoles et fourragères tolérantes JNO. Des plantes compagnes ont été semées avec de l'escourgeon : féverole, pois chiche... Enfin, des applications à base d'argile sont réalisées, l'objectif étant de perturber les insectes.

L'angle azote sur colza et céréales (blés tendre et dur) est essentiellement travaillé soit par l'association de légumineuses gélives ou pérennes soit par la mise au point d'une nouvelle méthode de déclenchement des apports par le suivi de l'indice de nutrition azotée en cours de végétation.

200 essais menés par les Chambres d'agriculture en région Centre

Chaque année la Chambre d'agriculture implante une cinquantaine d'essais pour acquérir des références techniques locales pour répondre à vos questions techniques quotidiennes, réaliser un suivi approfondi des cultures vous apporter une expertise sur le déroulé de la campagne et construire les systèmes de culture de demain. Ces essais sont intégrés au réseau régional des Chambres d'agriculture pour consolider les données acquises en Eure et Loir et élargir les thématiques d'études.

N'hésitez pas à questionner les conseillers de la Chambre pour en savoir plus, participer à nos réunions techniques où sont exposés les résultats et venir en 2018 à nos visites d'essais !

Contact : Patricia Huet - Tél. 02.37.24.45.55
p.huet@eure-et-loir.chambagri.fr



25 agriculteurs étaient réunis le 14 novembre dernier. Cette visite a été l'occasion de constater visuellement l'efficacité de différents programmes herbicides colza sur flore difficile et faire le point sur les questions techniques du moment : désherbage antigaminées colza et céréales, point sur les comptages larves d'altises !